



RAPPORT ANNUEL

2021-2022



TABLE DES MATIÈRES

3 Introduction

- 4 Copibec
- 5 Mot du président
- 7 Mot du directeur général

8 Rapport d'activités

- 9 Finances
- 11 Éducation
- 12 Entreprises & Gouvernements
- 13 Service aux titulaires de droits
- 14 Communications
- 15 Technologies de l'information

16 Produits et services

- 17 Libération de droit
- 17 Distribution de redevances
- 18 La plateforme numérique SAMUEL
- 19 La plateforme DONA

20 Associations membres

- 21 Autrices et auteurs
- 21 Maisons d'édition
- 21 Membres du conseil d'administration

22 Équipe

INTRODUCTION



COPIBEC

La Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction, Copibec, est une entreprise d'économie sociale sans but lucratif spécialisée en gestion des droits d'auteur. Elle appartient à une communauté représentant plus de 30 000 autrices et auteurs et plus de 1 300 maisons d'édition.

Créée en 1997 par l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) et l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), elle a pour mission depuis plus de 25 ans d'assurer par le biais de la gestion collective, l'utilisation des œuvres des autrices et des auteurs et des créatrices et des créateurs en arts visuels dans le respect de leurs droits et de ceux de leurs maisons d'édition.

Forte d'un répertoire comptant des millions d'œuvres publiées au Québec, au Canada et dans quelque 33 pays grâce à des ententes bilatérales avec des sociétés de gestion étrangères, Copibec offre aux titulaires de droits, ainsi qu'aux utilisatrices et utilisateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur, un modèle de gestion collective efficace et des solutions de gestion des droits à la fois simples et adaptées à leurs besoins.

Les licences accordées par Copibec couvrent notamment la reproduction de contenus protégés, la préparation de revues de presse ou de recueils de textes, le partage de documents sur un réseau sécurisé, la republication d'extraits de titres déjà publiés, ainsi que la distribution de matériel protégé à des fins de formation ou d'information.

D'abord spécialisée en gestions des droits de reproduction en format papier, Copibec a évolué avec les technologies en étendant son répertoire aux livres, journaux et revues numériques et en développant de nouveaux outils et services numériques. Depuis, des milliers d'usagers d'œuvres (établissements d'enseignement, ministères, municipalités, associations professionnelles, bibliothèques publiques et privées, centres de formation ou de loisirs, diocèses, etc.) ont ainsi acquis une licence afin de légaliser leurs pratiques et de permettre le versement de redevances aux créatrices et créateurs des documents reproduits et partagés.

Pour conclure, 2022-2023 marque le 25^e anniversaire de Copibec et c'est avec le slogan: «Depuis 25 ans, Copibec compte pour vous !» que cet événement sera souligné de différentes façons au cours de l'année.



MOT DU PRÉSIDENT



«Ce qui ne me fait pas mourir me rend plus fort.»¹

Friedrich Nietzsche,
Le Crépuscule des idoles (1888)

Chers membres,

Après une pandémie qui ne veut pas finir, avec une guerre en Europe entre deux nations qui nous replonge dans les heures les plus sombres du XX^e siècle, parler d'avenir semble une gageure alors que le présent ne semble guère reluisant... et pourtant, c'est ce que je m'appête à faire.

Toute proportion gardée, Copibec, notre organisme chéri, a traversé lui aussi quelques tempêtes au cours des dernières années. Il a fallu remplacer le gouvernail, colmater les brèches, maintenir le moral de l'équipage, mais le bateau tient encore l'eau. Et sa précieuse cargaison est encore, à chaque fois, fort attendue et appréciée par celles et ceux qui en dépendent. Plus de 13 millions de dollars ont été redistribués dans le courant de la dernière année à des titulaires de droit qui en avaient bien besoin.

13 millions qui proviennent en grande partie des licences conclues avec les établissements d'enseignement. La pression monte lorsque vient le temps de renouveler ces ententes. Depuis presque deux ans maintenant la négociation de la licence avec les cégeps est au point mort. Le milieu grogne et regarde ce qu'il se passe dans le reste du Canada et aux États-Unis. Le financement public n'est pas au rendez-vous et les économies sur le dos des titulaires de droit sont une option. Mais cela ne se passera pas sous notre garde.

Si au Québec la situation est encore tolérable, grâce à une communauté d'esprit respectant encore l'idée du droit d'auteur, dans le reste du Canada la situation n'est guère encourageante. Depuis maintenant plusieurs mois, nous participons activement, aux côtés de Access Copyright, notre équivalent canadien-anglais, à une intense campagne de sensibilisation auprès des députées et députés membres des comités responsables de la révision de la Loi sur le droit d'auteur. Dix ans après sa promulgation, cinq ans après le début des travaux, il est temps de régler la question de l'usage équitable dans le milieu de l'éducation. Nous le répétons : il n'est pas normal que le travail de création puisse être utilisé sans consentement et sans contrepartie monétaire.

¹ Traduction d'Henri Albert, éditions Mercure de France, 1908 (7^e éd.), partie Maximes et flèches, § 8, p. 108



Le ministre du Patrimoine canadien, Pablo Rodriguez, est du même avis que nous et semble décidé à corriger cette injustice. Dans son budget 2022, le gouvernement canadien propose que des changements législatifs soient apportés à la Loi sur le droit d'auteur qui comprend une rémunération équitable pour les créateurs et les titulaires de droits d'auteur, ainsi qu'un marché moderne et novateur qui servira efficacement les utilisateurs de droits d'auteur. Par ailleurs, le gouvernement réitère qu'il est déterminé à faire en sorte que la Loi sur le droit d'auteur protège tous les créateurs et titulaires de droits d'auteur. Ainsi, la durée générale de la protection du droit d'auteur sera prolongée de 50 à 70 ans après la vie de l'auteur comme convenu dans l'Accord Canada-États-Unis-Mexique de 2018.

Nous restons en contact étroit avec les responsables de la colline Parlementaire ainsi que l'ensemble de nos membres et collègues afin de nous assurer que cela se traduise par une révision de certains articles de la loi d'ici la fin de l'année.

Les épreuves que nous avons traversées nous ont montré la nécessité de structurer notre travail et notre pensée. Dans les derniers mois, l'ensemble des collaborateurs de Copibec a été sollicité pour réfléchir à notre planification stratégique des trois prochaines années.

Alors que nous célébrons nos 25 ans, le milieu dans lequel nous travaillons a changé. Les pratiques ont évolué et la législation a elle aussi été partiellement réécrite en 2012. Notre relation au travail aussi a été bousculée depuis le premier confinement de 2020. Tout ceci doit nous amener à nous questionner, mais surtout à nous dépasser.

Gilles Herman
Président C. A.



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Plusieurs chantiers mis de l'avant ont marqué la dernière année et pas des moindres. Je pense notamment à la cartographie de tous les processus et des tâches liées à notre organisation réalisée avec les employés, à la mise en œuvre de la convention collective signée le 22 octobre dernier, à l'exercice de notre nouveau plan stratégique 2022-2025 entamé en décembre, au démarrage des travaux pour notre plateforme SAVIA 2.0, à la mise en place du dépôt direct pour les ayant droit, ou encore à la mise à jour de notre répertoire, etc.

Les produits et services offerts par Copibec lui ont permis de poursuivre sa mission essentielle : redistribuer des redevances aux titulaires de droits. En 2021 - 2022, Copibec a analysé tout près de 142 000 déclarations de reproduction, un sommet en 25 années d'histoire, et nous avons distribué plus de 13 millions de dollars au cours de l'exercice.

Les efforts conjugués de tous les employés et des partenaires ont permis d'apporter certaines améliorations et changements chez Copibec et je tiens à les remercier et à les encourager à poursuivre, car plusieurs défis nous attendent au cours des prochains mois. Ne serait-ce pour ne pas la nommer,

la révision de la Loi sur le droit d'auteur dont l'enjeu est de régler la question de l'utilisation équitable et de la juste rémunération pour les auteurs nous a occupés tout au long de 2021-2022 et il y a fort à parier qu'il en sera de même lors du présent exercice.

Un autre dossier qui nous a tenus en haleine, c'est celui du litige opposant la société de gestion Access Copyright et l'Université York. Dans celui-ci, la Cour suprême a refusé de déclarer que les politiques de l'Université en matière de droit d'auteur relèvent de l'utilisation équitable.

Ce qui m'amène à vous dire que Copibec soulignera, dans le cadre de l'exercice 2022-2023, ses 25 ans... que de chemins parcourus et à n'en pas douter que de chemins encore à parcourir.

Christian Laforce
Directeur général



FINANCES

En dépit du contexte, l'équipe des Finances a mis en place le dépôt à distance au mois de novembre 2021, un service qui permet de déposer des chèques de redevances le jour même. Par ailleurs, le nombre d'usagers à adhérer au mode de paiement par dépôt direct et/ou par virement Interac est en constante progression depuis son introduction en juillet 2020.

Pour l'ensemble des activités de Copibec, plus de 143 435 déclarations ont été créées au cours de l'année 2021-2022 dont, plus de 117 900 à l'interne et notamment plus de 75 600 par l'agent aux déclarations.

Autre réalisation importante, plus de 12 915 titres de livres ont été ajoutés à notre répertoire. De ce nombre, 7 288 de ces titres ont été créés à l'interne dont plus de la moitié par l'agent aux déclarations. Aussi, 567 titres de périodiques ont été ajoutés à notre répertoire dont la très grande majorité, 438, l'a été à l'interne.

Soulignons également que 265 fichiers provenant des différents secteurs de l'organisation ont été importés dans notre système.

Les produits et services offerts par Copibec lui ont donc permis de poursuivre sa mission essentielle : redistribuer des redevances aux titulaires de droits.

Ces déclarations permettent à la société de gestion de veiller au respect du droit d'auteur et de verser des redevances aux titulaires de droits dont les œuvres sont reproduites par des utilisatrices et utilisateurs. En 2021 - 2022, plus de 13 millions de dollars ont donc été distribués aux ayants droit grâce aux produits et services de Copibec.

Implantation du dépôt à distance pour les titulaires de droits

Ajout de 12 915 titres à notre répertoire

Travail d'équipe en raison du manque de ressources humaines



Ainsi pour le secteur Éducation, en novembre 2021, nous avons distribué 8 599 528,42\$ dont environ 1 273 000\$ pour les cégeps et 2 290 000\$ pour les universités. D'autre part, des ententes avec diverses sociétés de gestion d'autres pays nous permettent de rediriger des sommes aux ayants droit étrangers. En retour, nous percevons et redistribuons aussi les sommes reçues de ces différentes sociétés de gestion et nous versons les redevances aux titulaires de droit concernés.

Constamment à l'écoute des besoins de ses membres, Copibec poursuit le développement d'un ensemble de produits et services ayant pour but d'améliorer l'expérience client de ses utilisatrices et utilisateurs tout en ayant à cœur d'assurer une distribution efficace et équitable des redevances aux titulaires de droits.

ORGANISATIONS CLIENTES DE COPIBEC

- Établissements scolaires
- Municipalités
- Entreprises privées
- Ministères
- Associations professionnelles
- Bibliothèques
- Diocèses



ÉDUCATION

Au cours de l'exercice, l'équipe Éducation a conclu deux grands projets, et en a lancé un troisième.

Tout d'abord, les licences de reproduction des 18 universités du Québec ont été renouvelées pour les trois prochaines années.

Dans un second temps, des négociations ont commencé avec les cégeps du Québec pour qu'ils puissent eux aussi renouveler leurs licences d'utilisation. Celles-ci devraient se poursuivre et se conclure au cours de l'année 2022.

«En 2021, un comité de liaison en partenariat avec le ministère de l'Éducation a relancé afin d'améliorer le partage d'information et de simplifier nos processus en matière de collecte de données pour la licence du secteur primaire et secondaire.»

Par ailleurs, après son développement, les membres de l'équipe ont lancé officiellement la plateforme informatique DONA (Documents Numériques Accessibles), le 25 mai 2021 et déjà, 1315 transactions ont été réalisées sur celle-ci. S'inscrivant dans le cadre de la Loi canadienne sur le droit d'auteur, cette plateforme permet aux personnes ayant une déficience perceptuelle d'avoir un accès aisé à des œuvres dans un format numérique simple et limpide.

Le secteur Éducation et la plateforme Samuel ont obtenu une belle visibilité en s'associant à la 6e édition du Prix des Horizons imaginaires organisé par la Fondation Lire pour réussir. Ils et elles sont nombreux (es) à avoir entendu parler de Samuel lors de la dernière édition du Salon du livre de Montréal, de la 24e édition du colloque de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal et sur nos différents réseaux sociaux.

Finalement, près d'une vingtaine de séances de formation a été donnée dans des écoles, collèges et universités. Elles portaient toutes sur les licences, la collecte de données et nos plateformes DONA et SAMUEL.

Renouvellement des licences des universités du Québec

Démarrage et poursuite des négociations pour le renouvellement des licences des cégeps

Déploiement de la plateforme DONA



ENTREPRISES & GOUVERNEMENTS

Ce n'est un secret pour personne, le télétravail a propulsé les entreprises dans leur transformation numérique, une transformation marquée par des changements majeurs dans les façons de faire, ce qui n'a pas épargné l'utilisation et le partage documentaire en entreprise.

«En mettant en place des pratiques de marketing inbound, E&G a augmenté sa visibilité auprès de la clientèle d'affaires.»

En offrant un service à la clientèle personnalisé, le secteur Entreprises & Gouvernements est demeuré proche de sa clientèle et a su l'accompagner pour faire face aux nouveaux défis et besoins émanant des nouvelles façons de consommer l'information en entreprise. Les efforts consentis en matière d'accompagnement personnalisé en 2021 ont d'ailleurs porté fruit. Ils ont permis de fidéliser et de renforcer la confiance, l'intérêt et l'engagement de cette clientèle d'affaires, à la plus grande satisfaction de nos ayants droit. D'ailleurs, avec près de 700 licences en vigueur, le secteur a enregistré une augmentation de la redevance collectée de plus de 10 % par rapport à l'exercice précédent.

L'éducation, la vulgarisation et la promotion du droit d'auteur, de ses enjeux sur les auteurs, leurs œuvres, ainsi que pour les maisons d'édition constituent un des mandats du secteur Entreprises & Gouvernements et il a adopté le marketing inbound pour l'exécuter. Pour ce faire, un travail important se poursuit pour rejoindre et sensibiliser les décideurs au sein des entreprises sur la nécessité d'agir en consommateur d'information responsable et d'incorporer dans leur gestion le respect du droit d'auteur. Par ailleurs, afin d'accroître la visibilité du droit d'auteur et de faire rayonner Copibec, le secteur est un important contributeur d'information sur les réseaux sociaux, particulièrement LinkedIn la plateforme de prédilection des professionnels.

Accompagnement et service à la clientèle personnalisé

Développement d'affaires et croissance des redevances

Promotion, vulgarisation et formation sur le droit d'auteur



SERVICE AUX TITULAIRES DE DROITS

En 2021 - 2022, l'équipe du service aux Titulaires de droits a consacré beaucoup d'énergie aux paiements de montants forfaitaires, un type de versements qui permet selon certaines modalités, de redonner des sommes d'argent à un plus grand nombre de titulaires de droit. En effet, pour une onzième année, ils et elles ont eu droit à ce versement effectué tous les deux ans.

Un exercice majeur de mise à jour portant sur l'exactitude des informations (NAS, coordonnées, informations bancaires pour les dépôts directs) dans les dossiers de nos ayants droit a été mené à bien en collaboration avec le service des communications. Par ailleurs, autre grand objectif du service, la mise à jour des différents répertoires de livres et documents offerts sur nos plateformes.

Poursuite du virage numérique

Mise à jour des comptes des auteurs, autrices et éditeurs

De nouvelles maisons d'édition avec DONA

En 2021, plus de 3 168 414 \$ ont été distribués aux 16 813 détenteurs.trices de droit

Forfait livres	2 236 936,30 \$
Forfait arts visuels	56 220,99 \$
Forfait éditeurs de revues	189 928,79 \$
Forfait éditeurs de journaux	170 570,21 \$
Forfait pigistes	514 758,54 \$

*Plus de 3 millions versés en montants forfaitaires

Grâce au travail des membres de l'équipe, le service aux Titulaires de droits a poursuivi son virage numérique, un projet fédérateur pour tous les secteurs de l'organisation. Depuis plusieurs années déjà, elle met en place les outils nécessaires pour rejoindre ses titulaires par le biais de solutions électroniques permettant d'éliminer le plus possible le papier. Par exemple, les titulaires de droits ont accès à des dépôts directs dans un site sécurisé. Au même moment, l'équipe du service aux titulaires de droits s'activait pour élargir l'offre de contenus. Neuf nouvelles maisons d'édition offrent maintenant leurs documents sur DONA. Il s'agit des Éditions Québec Amérique, 400 coups, Marie France, de l'Isatis, le Cheval d'août éditeur, Guérin, Lidec et Alire.



COMMUNICATIONS

L'équipe des Communications a vécu en 2021 une année de transition puisqu'elle s'est partiellement renouvelée. Pour autant, les mandats se sont succédés et ont été réalisés.

Ainsi, afin de faciliter l'utilisation du site Internet de Copibec et rendre l'information plus simple à consulter, l'équipe Communications a entamé la refonte de celui-ci et d'ores et déjà, plusieurs améliorations ont vu le jour notamment, la mise en valeur de nos produits et services sur la page d'accueil et le regroupement des actualités selon nos différentes clientèles. Cette refonte se poursuit en 2022.

Quant à nos infolettres Copibec et Samuel, elles sont lues mensuellement par plus de 12 500 personnes pour lesquelles 64 billets sur différents sujets ont été produits. Par ailleurs, afin d'accroître notre présence, nous avons entamé le partage d'information avec des organisations partenaires.

Refonte du site Internet

Croissance de nos communautés

Campagne «Protégeons nos créatrices, créateurs et notre culture, sans exception !»

Réseaux sociaux	1er avril 2021	31 mars 2022
LinkedIn	321 abonnés	1 211 abonnés
	1 970 impressions	4 366 impressions
Facebook	2 430 abonnés	3 037 abonnés
	24 800 impressions	31 000 impressions

Par ailleurs, à l'instigation du secteur Entreprises & Gouvernements, l'équipe des Communications a mis en place une stratégie de marketing de contenu pour joindre une clientèle professionnelle et la familiariser avec les questions de respect du droit d'auteur.

D'autre part, l'équipe a également mis en place plusieurs initiatives en matière de communication notamment celle visant à mettre un visage sur le personnel de Copibec; quatre portraits d'employés ont été diffusés sur les réseaux sociaux et dans notre infolettre et elle a aussi contribué à trois campagnes : «Protégeons nos créatrices, nos créateurs et notre culture, sans exception !», «Titulaires recherchés» et «Titulaires introuvables».



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La nouvelle réalité du monde du travail en formule hybride a mis l'équipe des technologies de l'information devant le fait accompli et elle a donc pris les devants et a réaménagé les stations de travail afin de permettre aux employés d'avoir un espace de travail dédié à la fois au bureau et à la maison.

«La pandémie a obligé l'équipe des Technologies de l'information à revoir l'infrastructure de travail de tous les employés.»

Par ailleurs, et avec le souci d'une approche d'amélioration continue de nos pratiques et de nos plateformes, et aussi dans le but de mieux répondre aux attentes de nos clients, de nos membres et de nos employés tant pour leurs besoins que pour leur expérience utilisateur, l'équipe, en collaboration avec les autres départements, a entamé un grand projet d'analyse des processus et règles d'affaires servants de base à nos plateformes.

À ce grand projet s'est ajouté un autre chantier de mise en place d'une gestion électronique des documents. Ainsi, l'équipe des technologies de l'information a opté pour une structure sur SharePoint pour compléter notre migration vers l'infonuagique pour 100% de notre documentation et de nos archives.

Par ailleurs, l'équipe des technologies de l'information a également intégré un nouvel outil, « GLPI », un logiciel de gestion des services informatiques et de gestion des services d'assistance qui permet de mieux répertorier et de centraliser les demandes de support interne et externe et de suivre l'évolution des résolutions en temps réel pour les employés.

Réaménagement du parc informatique

Amélioration continue des procédés

Intégration de nouveaux outils

PRODUITS ET SERVICES

LIBÉRATION DE DROIT



À titre de société de gestion collective administrant les droits d'auteurs de la majorité des maisons d'édition du Québec, ainsi que de bon nombre d'auteur.rice.s, Copibec a notamment le mandat de libérer les droits d'auteurs sur des articles, des romans, ou d'autres documents afin de permettre à des utilisateurs d'en faire un usage ciblé à leurs frais.

Cette libération de droit, exigée par la Loi sur le droit d'auteur, se fait par l'émission d'autorisations, lesquelles précisent l'œuvre ou l'extrait utilisé, le nombre d'exemplaires autorisés, le support de reproduction prévu (papier ou numérique), la durée d'utilisation permise ainsi que le montant des redevances à acquitter. Ces redevances sont payées par les utilisateurs à Copibec, qui les redistribue aux auteur.rice.s et éditeur.rice.s dont les publications ont été utilisées. Un telle gestion collective des droits d'auteurs par Copibec permet aux utilisateur.rice.s de centraliser leurs demandes d'autorisation vers un seul organisme, plutôt que de devoir s'entretenir et négocier individuellement avec chaque auteur.rice ou éditeur.rice.

DISTRIBUTION DE REDEVANCES



Un des principaux mandats de Copibec est de négocier le paiement de redevances par les utilisateurs et utilisatrices afin que les auteurs et les éditeurs dont les publications ou les œuvres sont utilisées soient rémunérés.

Le paiement de redevances par l'utilisateur.rice est une condition à la libération des droits d'auteurs sur une œuvre, et donc, à l'autorisation d'en faire certains usages dont la reproduction, la diffusion ou l'interprétation publique. Une fois ces redevances payées, Copibec s'assure de les redistribuer de la façon la plus équitable possible. Pour ce faire, Copibec collabore avec différents groupes d'utilisateurs pour déterminer par des collectes de données, par des échantillons de reproductions ou par d'autres processus de déclarations de reproduction, quelles publications ont été utilisées et dans quelle mesure elles ont servi. Le prorata de répartition par défaut prévoit une répartition 50/50 entre l'éditeur et les auteurs, alors que Copibec perçoit 15% sur les redevances afin de couvrir ses frais de gestion.



LA PLATEFORME NUMÉRIQUE SAMUEL



La plateforme numérique SAMUEL offre du contenu diversifié destiné à l'enseignement et regroupe des ouvrages de plus d'une centaine de maisons d'édition, et de partenaires québécois et franco-canadiens.

La plateforme permet de feuilleter, de télécharger et de partager des extraits de plus de 30 000 livres, albums jeunesse, recueils de partitions, revues, textes de chansons œuvres d'art visuel et illustrations en format numérique. Les documents peuvent être consultés permettant de sélectionner précisément l'extrait désiré, dans les limites permises par le droit d'auteur.

Chaque téléchargement permet de rémunérer les créatrices, les créateurs et les maisons d'édition pour l'utilisation de leurs documents dans les établissements d'enseignements de niveau primaire, secondaire, et collégiaux.



LA PLATEFORME DONA



DONA est un site québécois dédié exclusivement à l'achat de documents numériques compatibles avec des outils d'aide à la lecture tels que WORD Q, Medialexie et Lexibar.

DONA favorise l'inclusion des élèves, des étudiantes et des étudiants ayant des besoins particuliers en leur donnant accès aux mêmes livres que leurs camarades de classe. Une masse critique de la population étudiante du Québec souffre de déficiences perceptuelles. Pour ces personnes, avoir accès aux mêmes documents que leurs camarades est un défi de taille.

La Loi sur le droit d'auteur prévoit une exception permettant la numérisation de documents pour les personnes atteintes de déficience perceptuelle lorsque le document n'est pas disponible sur le marché.

Avec son répertoire de romans, manuels scolaires et cahiers d'exercices, les élèves, étudiantes et étudiants ayant des déficiences perceptuelles de type physique, neurologique ou sensoriel, peuvent télécharger des documents numériques en toute légalité sans nuire à leur avancement scolaire.



ASSOCIATIONS MEMBRES

AUTRICES ET AUTEURS

- [Association des journalistes indépendants du Québec \(AJIQ\)](#)
- [Fédération professionnelle des journalistes du Québec \(FPJQ\)](#)
- [Regroupement des artistes en arts visuels du Québec \(RAAV\)](#)
- [Union des écrivaines et des écrivains québécois \(UNEQ\)](#)

MAISONS D'ÉDITION

- [Association nationale des éditeurs de livres \(ANEL\)](#)
- [Les Hebdos du Québec](#)
- [Les Quotidiens du Québec](#)
- [Société de développement des périodiques culturels québécois \(SODEP\)](#)

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gilles Herman (Président)

[Association nationale des éditeurs de livres \(ANEL\)](#)

Laurent Dubois (Vice-président)

[Union des écrivaines et des écrivains québécois \(UNEQ\)](#)

Yann Pineau (Secrétaire)

[Les Quotidiens du Québec](#)

Simon Van Vliet (Trésorier)

[Association des journalistes indépendants du Québec \(AJIQ\)](#)

Emmanuelle Bruno

[Association nationale des éditeurs de livres \(ANEL\)](#)

Simon de Jocas

[Association nationale des éditeurs de livres \(ANEL\)](#)

Hélène Hotton

[Société de développement des périodiques culturels québécois \(SODEP\)](#)

Karine Légeron

[Union des écrivaines et des écrivains québécois \(UNEQ\)](#)

Lise Létourneau

[Regroupement des artistes en arts visuels \(RAAV\)](#)

Mélissa Verreault

[Union des écrivaines et des écrivains québécois \(UNEQ\)](#)

ÉQUIPE

DIRECTION GÉNÉRALE

Christian Laforce
Directeur général

RÉCEPTION ET SOUTIEN ADMINISTRATIF

Martin Saulnier
Réceptionniste et adjoint administratif

COMMUNICATIONS

Nicolas Carette
Coordonnateur - Communications

Éric Bolduc
Agent - Marketing de contenu

Charles-Étienne Ostiguy
Stagiaire - Droit et communications



ÉDUCATION ET TITULAIRES DE DROIT

Pascale Gauvreau

Directrice - Éducation

Nicolas Boudreault

Agent - Éducation supérieure

Benjamin Turgeon

Agent - Éducation préscolaire, primaire, secondaire

Madeline Trespaillé-Guemache

Agente - Éducation préscolaire, primaire, secondaire

SERVICES AUX TITULAIRES DE DROITS

Camille Tougas

Coordonnatrice - Services aux titulaires de droits

Isabelle Billeau

Agente - Services aux éditeurs et aux artistes en arts visuels

Simon Éthier

Agent - Services auteurs et aux collaborateurs pigistes

Louise Jalbert

Préposée - Services aux titulaires de droits

Patricia Whitford

Préposée - Services aux titulaires de droits

FINANCES

Laura Aurora Jaime Barrera

Comptable

Jean-Philippe Bergeron

Agent - Déclarations

Jean-Wesly Prédestin

Agent - Facturation/perception

Suzanne Trachy

Agente - Distribution

ENTREPRISES & GOUVERNEMENTS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Arezki Raab

Directeur - Entreprises et gouvernements -
Technologies de l'information

Rabii Kharbouch

Agent - Entreprises et gouvernements

Cloée Tessier

Agente - Service à la clientèle et aux licences

Benoit Stefanini

Agent - Technologies de l'information



550 rue Sherbrooke Ouest, Bureau 510,
tour Est, Montréal (Québec) H3A 1B9

Téléphone : 514-288-1664 | 1 800 717-2022
Télécopieur : 514-288-1669

www.copibec.ca
info@copibec.ca